LA LITTORALE
Groupe ERBSLÖH

Qualité ERBSLÖH

Granucol® GE

Charbon végétal activé granulé pour le traitement des contaminants dans les moûts et les vins en fermentation

Caractéristiques : Granucol ® GE est un charbon activé d'origine végétale. Son mode de préparation lui procure une importante surface d'adsorption spécifique essentiellement sous forme de mésopores et de micropores. Cette structure particulière confère à Granucol ® GE un pouvoir d'adsorption élevé vis à vis des petites molécules hydrophobes, en particulier sur les phénols volatils et l'ochratoxine A (voir résultats d'essais au verso).

Granucol ® GE est un charbon actif destiné au traitement des déviations organoleptiques des moûts et des vins en fermentation issus de vendanges altérées par des champignons.

Granucol ® GE se présente sous forme de granulés auto-dispersibles, assurant une utilisation aisée, non salissante et sans dilution préalable.

La qualité et la pureté du produit sont contrôlées par des laboratoires spécialisés

---

Mode d'emploi : Incorporation directe des granulés dans le moût ou le vin en fermentation. Mélanger énergiquement le tout pendant quelques minutes. Laisser reposer et renouveler le mélange environ 2 à 3 fois, à intervalles rapprochés. L'adsorption est en général réalisée au bout de quelques heures seulement (3 à 4 heures).

Dans le cas de traitement de moût, l'élimination du charbon se fera par décantation ou centrifugation. En cas d'utilisation sur vin en fermentation, le charbon sera éliminé en majeur parti avec les lies lors du soutirage après FA.

Des essais préalables en laboratoire permettront de déterminer les doses de traitement.

Les doses d'emploi suivantes sont fournies à titre indicatif:

- contamination légère : 20 à 50 g/hl
- forte contamination : 50 à 100 g/hl

En cas de pourriture grise, la recommandation générale est d'ajouter 1 g/hl de Granucol ® GE par % de pourriture.

Dose limite légale : 100 g/hl

Remarque :

Se conformer à la réglementation en vigueur définissant l'application du charbon actif en œnologie. L'utilisateur doit tenir un registre de manipulation.

Conditionnement : Sachet de 1 kg,
Sac de 5 kg,
Sac de 10 kg.

Conservation : Stocker à l'abri de l'humidité. Tenir éloigné de toute source d'ignition et de tout produit odorant.

Compte tenu de la variabilité du produit naturel à traiter et de la diversité des traitements associés, les indications portées sur nos fiches techniques ne peuvent pas avoir de caractère juridiquement obligatoire - Edition : 21/02/2011

Pouvoir adsorbant du Granucol® GE

a) Vis-à-vis des Ethyl-phénol / Ethy-gaïacol

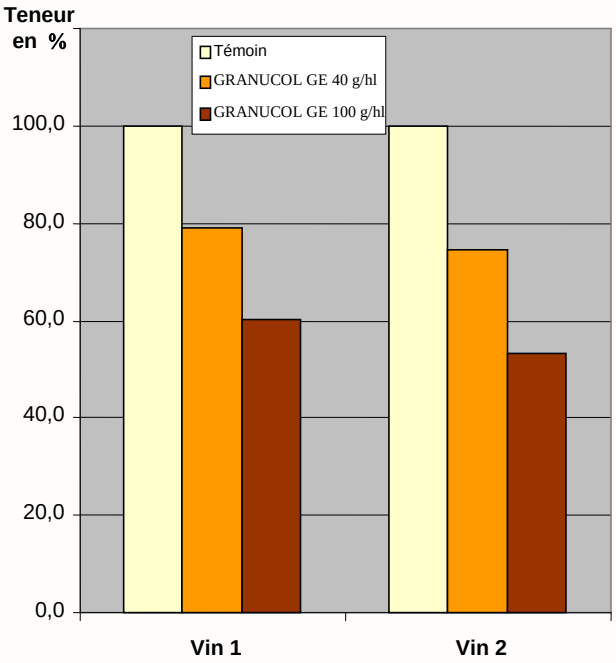

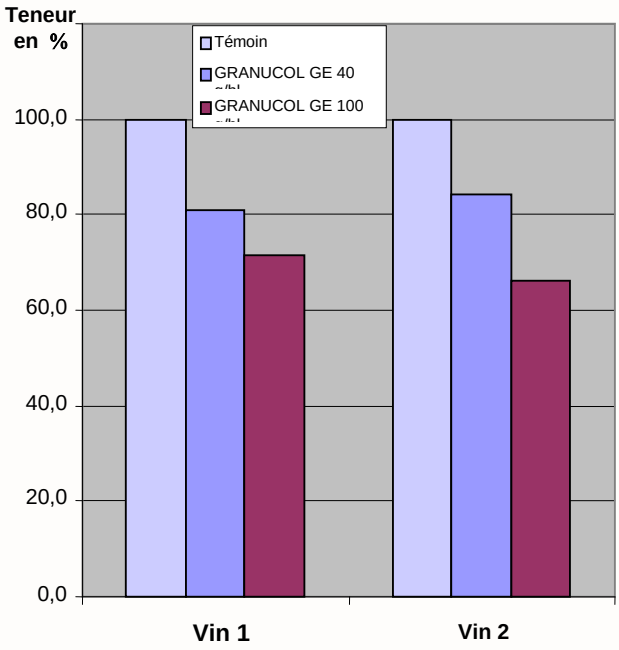

Des essais sur vins contaminés par Brettanomyces, ont montré que Granucol® GE pouvait réduire la teneur en Ethyl-phénol de 15 à 20 % à la dose de 40 g/hl , et de 30 à 35 % à la dose de 100 g/hl. Le pouvoir d'adsorption de Granucol® GE s'est révélé encore plus important sur l'Ethyl-gaïacol avec une réduction de 20 à 30 % à la dose de 40 g/hl et de 40 à 50 % à la dose de 100 g/hl.

b) Vis-à-vis de l'Ochratoxine A

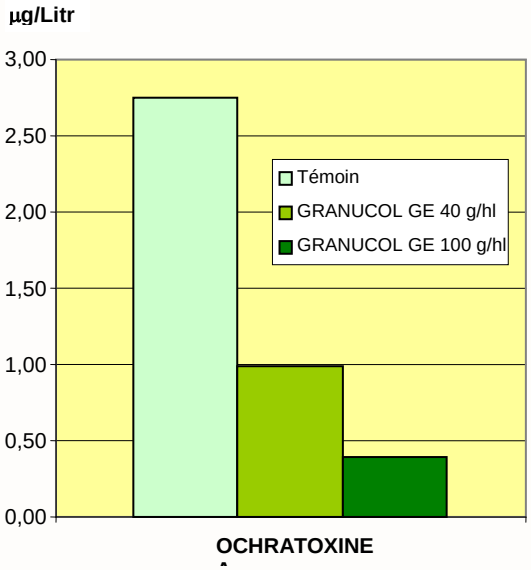

Granucol® GE s'est révélé particulièrement performant contre l'Ochratoxine A avec une élimination supérieure à 60 % à la dose de 40 g/hl et supérieure à 80 % à la dose de 100 g/hl.